



DES PROJETS POUR LA RESTRUCTURATION DU RESEAU DDFIP 82

Les opérations de restructuration du réseau

Au 1^{er} janvier 2019, la Direction propose une réorganisation du réseau, à charge pour Bercy d'approuver (ou PAS???) pour :

➤ **Fermeture de la trésorerie de Lafrançaise:**

Les 11 communes gérées actuellement seront transférées en matière de gestion publique soit à Caussade (Molières) soit sur la trésorerie de Castelsarrasin-Moissac et en matière d'impôts sur Caussade, 7 sur le SIP de Montauban et 3 sur le SIP de Moissac.

Des permanences seront organisées à raison de 2 demi-journées en période d'affluence (contre une en période hors échéance) et assurées par le SIP.

Concernant les emplois : Les 2 agents suivent le transfert des 2 emplois et la mission gestion publique à Moissac.

➤ **Fermeture de la trésorerie de Saint Antonin**

La fusion avec la trésorerie de Caussade entraînera également le transfert de 2 emplois. Les agents concernés ne semblent pas se réjouir de cette situation.

➤ **Fermeture de la trésorerie de Castelsarrasin :**

Le coût de la prise à bail de la trésorerie de Castelsarrasin alors que des locaux vides sont disponibles à l'étage du SIP de Moissac motivent le déménagement vers Moissac.

Il y avait une trésorerie à Moissac il y 3 ans, non?



Des permanences seront assurées à Castelsarrasin et une caisse unique sera tenue par le SIP de Moissac. A noter que l'ensemble des permanences auront lieu tant que le nombre d'usagers qui se présentera sera suffisant... A suivre...

Vote : Contre à l'unanimité des représentants syndicaux

Bilan du correspondant handicap

En 2018, un agent de catégorie C a été recruté sur le département parmi plus de 90 candidatures. Après 6 semaines de stage, notre nouvelle collègue rejoindra le département au 30 juillet. Bienvenue !!

Bilan entretien professionnel :

3 recours vers l'autorité hiérarchique ont eu lieu en 2017 (gestion 2016) dont 2 ont obtenu une satisfaction partielle.

Questions diverses

Les prochaines élections des représentants du personnel auront lieu entre le 29 novembre et le 6 décembre, Le vote s'effectuera de manière électronique via l'application ORCHIDEE.

Les représentants en CTL

Cécile GREZES

Stéphane RAMBEAUD